

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1<sup>er</sup> août 2024

Date de convocation : 18/07/2024  
Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 18  
Nombre de conseillers votants :

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 1<sup>er</sup> août à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présent.e.s : Jean-Marc VALLA, Jean-Marc SOUCIET, Laure BLANDIN JOUBERT, Laurent BARRAL, Evelyne CHALÉAT, Pascal ALBOUSSIÈRE, Florence BRES-DUFOUR, Isabelle BLASSENAC, Sylviane DUPRET, Yann ESCOFFIER, Nicole FERREIRA, Céline FERREIRA-VALLA, Laurent JOUD, Cédric COUR, Francine GAILLARD, Gérard JOURDAN, Séverine MAITRE, Malika MEITER

Absent.e.s ayant donné procuration :

Absent.e.s excusé.e.s :

Absent.e.s : Fabienne ESPOSITO, Laurent DUSSERT, Willy GILHARD, Laurence ROUVEYROL, Eric BARSCZUS

Jean-Marc SOUCIET est nommé en tant que secrétaire de séance.

### 32.2024 SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE LA DRÔME - RAPPORT D'ACTIVITES 2023

Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités 2023 du Syndicat Départemental des Énergies de la Drôme (SDED).

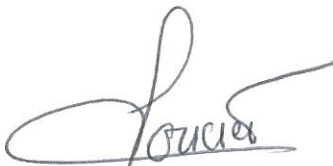
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **PREND ACTE** du rapport présenté.

*Votants POUR :*

*Votants CONTRE :*

*S'abstenant :*

Le secrétaire de séance,  
Jean-Marc SOUCIET



Le Maire,  
Jean-Marc VALLA



Ainsi fait et délibéré, à Malissard, les jours, mois et an susdits,

La présente délibération, qui sera transmis au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE - 2 place de Verdun-BP 1135- 38022 GRENOBLE Cedex-. En application du décret n° 2018-251 du 06 avril 2018, la saisine de la juridiction pourra également se faire via l'application « Télérecours citoyens » figurant sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)